L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 16 OCTOBRE 1851.

Imprimée et publiée par G. F. WEISSE, No. 93, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de l'Education.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 16 OCTOBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.

PREMIER DISTRICT: **Richard Hagan.**
SECOND DISTRICT: J. ARISTIDE LANDRY.
TROISIEME DISTRICT: R. A. UPTON.
QUATRIEME DISTRICT: JOHN MOORE.

LEGISLATURE.

POUR LE SENAT:
JAMES ROBB, J. P. BENJAMIN.

Pour Représentants à la Chambre.

PREMIER DISTRICT: WM. T. CAMPBELL, W. H. SUMMERS.
DEUXIEME DISTRICT: A. P. SIMPSON, C. C. LATHROP, Chas. P. LEEDS.
TROISIEME DISTRICT: H. J. RANNEY, C. M. WATERMAN, J. N. HAWTHORNE, SIDNEY STORY, J. W. PRICE, THOMAS CURRY.
QUATRIEME DISTRICT: F. L. LUMSDEN, WM. FLEMING, J. G. SEVER.
CINQUIEME DISTRICT: JULES BENIT, HIPPOLITE MOSSY, P. DEVERGES, A. LAROSE.
SIXIEME DISTRICT: LOUIS SURGI.
SEPTIEME DISTRICT: ADOLPHE TREME.
HUITIEME DISTRICT: JOSEPH SOLOMON.
NEUVIEME DISTRICT: JOHN LAIDLAW.

PROGRAMME WHIG.

La convention sénatoriale de la Nlle-Orléans a voté les résolutions suivantes:

I.—Le parti whig est le parti conservateur du pays, celui dont les principes sont les plus favorables au développement de l'industrie nationale et de nos ressources, combinant au moyen d'améliorations intérieures et d'une administration sage, juste et économique.

II.—Nous considérons le Compromis comme une mesure constitutionnelle, honorable et utile, dicté par un sentiment de patriotisme éclairé. Toute tentative qui aurait pour but d'en abolir l'autorité ou d'en détruire la salutaire influence, serait dirigée par des abolitionistes ou des sécessionistes, serait inconstitutionnelle et contraire aux intérêts du pays.

III.—La Constitution de l'Etat n'a pas produit les résultats importants qu'on en attendait. Elle a au contraire entravé le développement de nos ressources, mis obstacle aux progrès de l'agriculture et du commerce et paralysé l'énergie du peuple. Le parti whig se tient [illegible] jusqu'à ce que l'Etat ait soutenu aucun candidat pour la législature qui ne soit en faveur de la convocation immédiate, par ce corps, d'une convention chargée de modifier et de reviser la loi organique de la Louisiane de manière à replacer les citoyens dans leur véritable voie et de rendre à l'Etat le rang qu'il occupait parmi les autres membres de la Confédération.

IV.—Parmi les modifications et les changements à introduire dans la Constitution et dans la loi nous voterons:

1o—La reconnaissance du principe de l'élection des juges par le peuple.

2o—Une notable diminution des frais de justice, surtout dans la paroisse d'Orléans, afin que le peuple soit délivré de l'impôt le plus criant qui existe dans le pays.

3o—Une loi protégeant dans une sage mesure le débiteur contre son créancier, afin que le premier puisse conserver une petite partie de sa propriété et des biens qui sont absolument nécessaires pour vivre.

4o—L'établissement de banques libres ne devant rien à désirer sous le rapport des garanties, et lesquelles tout en augmentant le capital offriront un moyen de circulation qui pourra toujours être converti en argent monnayé.

5o—La concession du pouvoir nécessaire pour établir et multiplier dans l'Etat les chemins de fer, les fabriques et telles autres industries qui tendent à encourager le travail et à développer les ressources de la Louisiane.

6o—L'adoption d'un meilleur système d'instruction publique afin de mettre l'instruction et ses bienfaits à la portée de toutes les classes de la société.

NOTRE SUPPLEMENT.

L'abondance des avis nous force d'ajouter à l'*Abeille* une feuille supplémentaire. Le désir de consacrer exclusivement nos colonnes aux annonces particulières et à celles du commerce, dont le nombre va chaque jour croissant, nous imposera quelques fois encore peut-être la nécessité de recourir au moyen que nous employons aujourd'hui. Nous attendons cependant incessamment le nouveau matériel d'imprimerie que nous avons commandé au Nord, et lorsque nous l'aurons reçu nous nous empresserons d'agrandir notre format afin de trouver place pour tous les avis qui nous sont adressés.

LE MEETING D'HIER SOIR.

Un immense meeting whig a eu lieu hier au marché aux légumes. L'assemblée s'est constituée en nommant par acclamation pour président M. M. Barnett, et, et pour vice-présidents, MM. J. Harris, L. Eyma, F. Gonzales, Lilly, J. H. Hildebrandt, John Morris, Geo. Clark, P. Sambola et J. Rabassa. Secrétaires, Wm. Andry et Léon Seré.

Nous regrettons que l'heure avancée à laquelle le meeting s'est ajourné nous force d'en différer jusqu'à demain le compte-rendu. Nous nous contenterons de dire que le plus grand enthousiasme régnait parmi les whigs et que de frénétiques applaudissements ont accueilli les discours des orateurs. Nous citerons parmi ces derniers MM. RICHARD HAGAN, G. B. Duncan et Sever, qui ont harangué successivement l'assemblée. M. HAGAN surtout s'est exprimé avec une entière franchise et un profond sentiment de conviction. Les bravos de l'immense auditoire ont interrompu notre candidat à plusieurs reprises et lui ont prouvé qu'il y avait entre lui et ses futurs commettants la plus parfaite harmonie d'idées et de principes. Nous rapporterons son discours demain.

L'ELECTION DE NOVEMBRE.

Nous avons dépassé la première quinzaine d'octobre, et les dix-huit jours qui nous séparent encore de celui où le peuple rendra son verdict seront mis à profit par les candidats des deux partis. Nous engageons vivement nos amis à déployer leur activité accoutumée et à ne pas laisser refroidir leur zèle. Le moment d'agir est venu et chacun doit prendre sa part du travail général. L'instant de faire de la propagande au moyen de la presse ou de la parole est passé; c'est maintenant aux citoyens à user dans leur sphère particulière de la somme d'influence qu'ils possèdent, et à conquérir de nouvelles adhésions à notre cause et à nos candidats. Chaque vote ainsi gagné est un triomphe qui prépare la victoire de novembre. Tenons-nous sur nos gardes; observons les mouvements de nos adversaires; n'abandonnons point de ceux sur qui nous pouvons compter, et le résultat de l'élection ne nous désappointera certainement pas. Veillons le jour, veillons la nuit, afin de ne pas être pris au dépourvu, car les locofocos sont habiles et leurs manœuvres ténébreuses ont plus d'une fois réussi.

Nos candidats sont pleins d'espoir et de zèle. M. HAGAN, entre autres, se distingue par son infatigable activité. Il fraternise partout avec les citoyens dont il sollicite les suffrages et saisit toutes les occasions de leur soumettre sa profession de foi politique, tandis que M. St-Martin s'entoure d'un mystérieux silence et semble vouloir se soustraire à la vue des électeurs du premier district. On nous assure cependant que le candidat locofoco vient enfin de paraître. Il a parlé. Vous vous écriez peut-être [illegible] et rien n'est plus véridique. [illegible] nous vous affirmons que M. St-Martin a [illegible]. Où donc, nous demanderez-vous. Eh! [illegible] Plaquemine, au fin fond de la [illegible] sur les bords du Golfe du Mexique. [illegible] locofoco, voulant mettre un [illegible] propos dont il était l'objet [illegible] petit speech et est aller [illegible] de la Balise. Messieurs [illegible] et ont bien voulu [illegible] par la parole de M. St-Martin [illegible] toutes bien certainement [illegible] possibles. Nous en [illegible] M. St-Martin, mais nous [illegible] un reproche à lui adresser [illegible] faire son discours à la [illegible] démocrates de la Nouvelle-Orléans [illegible] M. St-Martin [illegible] de MM. Robb et Benjamin [illegible] pour le Sénat. Ces deux honorables citoyens [illegible]

[illegible] il peut placer dans l'estime publique, éminemment capables par leur talent et leurs lumières, et zélés pour la prospérité de la Nouvelle-Orléans, n'influeront par la seule influence de leurs noms à la grande masse des électeurs. Les démocrates ont été pris de découragement en voyant opposer de pareils hommes à MM. Dunbar et Wood. Ils ne s'attendaient pas à ce dernier coup, et ils en sont réduits maintenant à publier sur le compte de MM. Robb et Benjamin des choses si petites et si pitoyables qu'il serait puéril d'y répondre.

Pour ce qui est de la Chambre des Représentants, la Nouvelle-Orléans y enverra certainement une forte délégation whig. Malgré la difficulté de trouver des candidats, nos choix sont supérieurs à ceux des locofocos.

Viennent ensuite les deux candidats pour la place de shérif. La lutte sera très vive entre M. Freret et M. Marigny, mais il est maintenant admis par tous ceux qui sont accessibles aux variations électorales que les chances du candidat indépendant sont supérieures à celles du candidat démocrate. [illegible] conjectures? [illegible] et le nom de M. Freret sortira [illegible] triomphant de l'urne électorale.

M. ST-MARTIN.

[illegible]

ARRIVEE DE L'ATLANTIC.

[illegible]

NOUVELLES DE LA FLORIDE.

[illegible]

CONSUL DES ETATS-UNIS A LA HAVANE.

[illegible]

ARRIVEE DU [illegible]

[illegible]

EST-FELICIANA.—Le candidat pour le Sénat dans la paroisse d'Est Feliciana est M. James Perkins. Il sera sans doute élu. M. Perkins est un excellent whig dont les services seraient très utiles à la Législature.

Le transport Supply est parti de San Francisco le 30 août pour New York.

CANADA.

Lord Elgin, gouverneur général du Canada est arrivé à Niagara le 24 du mois dernier et devait se trouver à Québec le 14 du courant.

Les 20e et 60e régiment en garnison dans cette dernière ville ont été passés en revue par le commandant en chef qui a profité de l'occasion pour présenter aux différents corps de nouveaux drapeaux.

Un grand banquet a été offert ces jours derniers à Québec à l'honorable M. Lafontaine, un des hommes les plus distingués du Canada. [illegible]

P. J. D. Bernard, G. E. Cartier, M. P. P.; John, M. P. P.; E. M. Leprohon, Sauvageau, M. P. P.; Dumas, M. P. P.; Guy, M. P. P.; F. Jaudon, J. L. Beaudry, etc. A l'autre extrémité des trois tables se trouvaient comme vice-présidents M. le Dr Nelson, MM. Young et Daverney.

Quatre steamers à hélices sont présentement en construction à Glascow et sont destinés à faire le service entre ce dernier port et Québec. La Compagnie se compose de capitalistes anglais qui comptent sur le concours du commerce canadien.

La Gazette de Londres annonce la nomination des honorables R. D. Wilmot, J. H. Gray et G. Hayward comme membres du conseil exécutif du Nouveau-Brunswick.

Nous apprenons par le *New-Brunswicker* que [illegible] au Nord du Maine sont presque [illegible] La fumée qui se dégage de [illegible] Tout ce bois provenant des coupes [illegible] depuis St-Andrews jusqu'à St-Jean.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

[illegible] de l'ordonnance adoptée par le Conseil à sa dernière séance (6 oct. 1851) et le Contrôleur est requis de les faire circuler conformément à la dite ordonnance et de faire les comptes et d'en pourvoir le recouvrement.

(Signé) A. DENIS, Président. PAUL PECQUET.

A la demande de M. Clark, le Conseil suspend l'action du règlement et prend en considération le rapport et les résolutions présentés par le comité des améliorations dans la séance du 2 juin dernier et mis à l'ordre du jour pour la prochaine séance. Ces résolutions concernent la construction de banquettes en bois dans les 5me, 6me et 7me districts et autres améliorations à exécuter dans les derniers quartiers de la Municipalité.

Après la lecture du rapport et des résolutions, une motion d'ajournement est faite et perdue. L'appel nominal réclamé sur cette motion donne le résultat suivant:

Pour l'ajournement—MM. Blake, Benit, Desbos, [illegible] 5.

Contre l'ajournement—MM. Bonneval, Clark, Hagan, [illegible] et Richardson—5.

Le Conseil étant également divisé le président vote contre l'ajournement.

Le recorder reprend son siège.

[illegible] MM. Blake, Bonneval, Clark, Desbos, Fabre, Pecquet et Richardson—8.

Le Conseil n'étant plus en nombre pour délibérer, est ajourné [illegible] 10 novembre prochain, à 6 heures P. M.

JOSEPH REYNES, Secrétaire.

FEUILLETON.

Le Dernier Irlandais.

IX.

[illegible]

[illegible] la certitude d'étouffer la rébellion dans son berceau.

Cette dépêche, comme on peut le croire, agita vivement Richard. Après l'avoir lue plusieurs fois, il s'approcha de Sullivan qu'il consultait volontiers comme le plus prudent et le plus expérimenté de ses amis, il lui dit [illegible] la nature des nouvelles qu'il venait de recevoir.

—William, ajouta-t-il, nous devons nous applaudir d'avoir brusqué les choses. Les soldats ont déjà quitté leurs cantonnements, et demain peut-être il serait trop tard pour agir. C'est un effet de la protection divine que cette dépêche soit tombée entre nos mains, et [illegible] qui nous l'a apportée est vraiment [illegible] Messager!

—Et le Bon-Messager, [illegible] le white-boy d'un air de bonne [illegible] en s'approchant des interlocuteurs.

Richard l'envisagea de nouveau.

—Vous êtes assurément [illegible] Mais d'où venez-vous? quel est votre nom?

[illegible]

Et le white-boy parut étouffer un éclat de rire.

O'Byrne se souvint alors de la dépêche qui lui était parvenue d'une manière si extraordinaire et que d'autres préoccupations l'avaient empêché d'ouvrir jusque-là. Il la tira aussitôt de sa poche, et, s'approchant du feu qui projetait un reste de lumière, pendant que le distillateur démontait ses appareils, il en examina la suscription. Elle était adressée à lord Avondale, juge de paix, et scellée du sceau bien connu du vice-roi d'Irlande. Sans s'arrêter à la gravité d'une pareille action, le capitaine [illegible] le cachet [illegible] et lut avec avidité.

C'était, en effet, une pièce officielle, datée de Dublin. Le lord-lieutenant prévenait lord Avondale qu'une conspiration dont Richard O'Byrne, ci-devant capitaine au 64e régiment, était un des chefs devait éclater prochainement à Neath. Ordre était donné à lord Avondale de requérir les constables du voisinage pour arrêter ce Richard O'Byrne, qu'on supposait caché dans la vallée de Glendalough. On insistait sur l'importance de cette capture et on ajoutait que [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS. Mercredi soir, 15 octobre.

[illegible]

Le whiskey se vend en petites quantités à 19½ [illegible]

Le change est calme—Sterling, 107 [illegible] Paris, 5 fr [illegible]

Le fret est [illegible]

A VENDRE [illegible] J. GOURET.

CHANGEMENT DE DOMICILE. [illegible]

Une assemblée des FRERET GUARDS aura lieu au local du [illegible] à l'angle des rues Bourbon et Conti, le VENDREDI, 17 du courant, à sept heures P. M. Les membres sont priés d'être ponctuels car des affaires très importantes seront soumises à l'assemblée.
W. O. DENEGRE. 16 oct.

SECONDE GRANDE PROCESSION DE FRERET.
Les officiers des différents Clubs de Freret de cette ville, ainsi que les officiers du Club Central [illegible] JEUDI SOIR, 16 du courant, à 7 heures, au No 30, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, [illegible] une Seconde Grande Procession [illegible] LUNDI, 20 courant [illegible]
B. M. SUMMERS, Grand Marshal. J. WILSON, secrétaire.

CLUB INDEPENDANT DE FRERET DU 5ème WARD 3ème MUNICIPALITE.
L'assemblée régulière de ce club aura lieu le jeudi 16 du courant, à 7 heures du soir, [illegible]
[illegible], Président. JOHN McCLELLAND, secrétaire.

AUX AMIS DU JUGE DERBES.
[illegible]

B. BOURS. [illegible]

DELCROIX. MAGASIN DE PAPIER [illegible]

P. MASSIP. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE. [illegible]

AUX FASHIONABLES. [illegible]

Marchandises Sèches. [illegible]

EN débarquement du navire [illegible] Egée, de Bordeaux: 100 barriques vin rouge, 20 demi barils vin blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 15 oct.

EN débarquement du navire Harriet, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge; 10 do vin blanc; 12 demi barils vin blanc; [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres. 15 oct.

A VENDRE, au débarquement de la goélette mexicaine Agila, venant de Tabasco: 570 cuirs de bouvillon Mexique, 300 quintaux bois de Campêche. S'adresser à LEOPOLD JEANNET, 43, rue St-Louis. 15 oct.

A VENDRE à l'arrivée du navire Auguste Adolphe, attendu de Bordeaux: [illegible] DAVELUIS & [illegible], rue Royale.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—
Navire Venice, Young, p. Liverpool.
Lord Westbury, Nickerson, p. Liverpool.
Barque Empress, Gray, p. Baltimore.
Goelette Rose, Grant, p. Apalachicola.
Violet, Perry, p. Pensacola.
Barque Lady [illegible], Montgomery, p. New York.
Goelette Star, [illegible] p. Santiago.

ARRIVES HIER.
[illegible]
Au bas du fleuve et montant. Brick Américain, de Vera Cruz.

Chargement du navire Gertrude du Havre [illegible]

DIVERS [illegible] 17 caisses prunes sèches. G. VALETON & Co. 15 oct. 25 Tchoupitoulas.

1,000 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe, Château Laffite, Latour, Margaux, [illegible]

A LOUER—Le bâtiment nouvellement occupé par MM. Kathens & Raguin, avec [illegible] écurie, [illegible] Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, [illegible] rue Bourbon. 15 oct.

A LOUER—Deux jolies maisons en briques, à deux étages, ayant une grande cour, [illegible] rue St Louis, No 147. [illegible] ELDER & Co., 100 rue Tchoupitoulas.

LES soussignés ont transporté leur bureau au No 120 rue de la Commune, entre Bienville et Conti. [illegible]

HENRY TRAIN, AVOCAT, INFORME sa clientèle qu'il a repris l'exercice de sa profession. [illegible] No 51 maison Blanc, à côté du juge Derbès. [illegible]

McClure et Saunders. [illegible]

CONSERVES de Joseph [illegible] de Nantes [illegible] HENRY VALETON, 90, St-Louis.

SUCRE DE LA HAVANE [illegible]

EN débarquement du navire Marengo du Bordeaux, à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge Côte de Bourg; [illegible] St Estèphe Médoc; [illegible] 45 barils vinaigre; [illegible] 83 et 87, rue St Louis.

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] J. N. CURIEN, rue Dumaine.

CANDIDATS.

AUDITEUR DES COMPTES: LOUIS BORDELON.
SHERIFF: JAMES P. FRERET. MANDEVILLE MARIGNY.
CORONER: ROBERT SPEDDEN.
JUGE DE PAIX:
1re Justice de Paix—PAUL PECQUET, —W. F. WAGNER.
2e Justice de Paix—ALEX. DERBES, —JOHN S. BARON.
CONSTABLES:
2e Justice de Paix—E. N. STRINGER, —ALF. DAVID, —Jos. B. CHEVALIER, —JOHN P. WALDEN, —HENRY C. FOSTER.
1e Justice de Paix—FRANCIS MOUNEY, —P. A. CHARCONNET, —G. MEYNIER.
[illegible] Justice de Paix—Mi. HERNANDEZ.
ASSESSEURS: FRANCIS TURNER, GERCE PLESSY, J. N. BELLANGER, L. M. GRAGG, M. A. G. TREME, ARMAND PELLERIN, LUCIEN DUCO, VICTOR DEJOUX.
COLLECTEURS DES TAXES D'ETAT: J. B. DIONIS, HENRY PEYCHAUD, MARCELIN ESNARD, S. VIOSCA, A. W. SCATES.

M. ST-MARC. [illegible]

LINGES D'HIVER Pour Jeunes Gens et Enfants de tout âge.

20,000 PIASTRES [illegible]

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS. [illegible] C. W. DUNBAR.

$15,000 DE TROP. [illegible]

CIGARRETTES de la Havane [illegible] H. BORNIO Jr., 31, Gravier.

TABAC du Texas [illegible] SEED LEAF [illegible] H. BORNIO Jr., 31, rue Gravier.

CHANGE SUR LA HAVANE—A vendre par H. BORNIO Jr.

PAPIER POUR CIGARETTES [illegible] P. BORNIO Jr., 31 rue Gravier.

[illegible] H. BORNIO Jr.